



L'OASIS FAMILIALE

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

CENTRE DE VACANCES

1. Dénomination :

- Nom de l'association : L'OASIS FAMILIALE ASBL
- Service proposé : Animations durant les vacances scolaires
- Adresse : rue de Wavre 22B 4280 Hannut
- Nom des coordinatrices : JACQUES Nancy
- Personnes de contact : JACQUES Nancy 019/51.17.71
- E-mail : oasisfamilialeasbl@gmail.com ou oasis.nancyjacques@gmail.com
- Numéro d'entreprise : 432.229.921

Equipe :

	Noms et prénoms	Fonction
1	JACQUES Nancy	Coordinatrice
2	SALSAC Thalia	Animatrice
3	MATTOT Alix	Animatrice
4	ZHANEN Catherine	Animatrice
5	VAN DEN BERG Marie	Animatrice

6	PICRON Alvin	Animateur
7	HAUPTMANN Catherine	Animatrice
8	LESSIRE Philippe	Animateur

2 Respect des réglementations en vigueur :

L'équipe de l'Oasis Familiale a élaboré un projet d'accueil (un projet pédagogique et un ROI) et s'engage à le mettre en œuvre. Le présent document est remis aux parents et en parallèle, ces derniers reçoivent aussi une fiche d'inscription qu'ils doivent compléter dès le premier accueil. Sur le verso de cette fiche les parents apposeront leur signature indiquant leur accord avec les dispositions du présent règlement.



Tout changement devra être signalé (adresse, e-mail, numéro de téléphone...).

La mise en œuvre du projet d'accueil fait l'objet d'une évaluation régulière d'une part en équipe et d'autre part en concertation avec l'ONE.

3 Accessibilité, horaire et coût :

L'accès aux stages de l'Oasis Familiale ne peut, en aucun cas, être limité par des critères discriminatoires, tels que l'origine culturelle, la langue maternelle, le sexe...

Les stages à l'Oasis Familiale s'organisent durant :

- Les vacances de détente
- Les vacances de printemps
- La deuxième semaine du mois de juillet
- Les deux dernières semaines du mois d'août
- Les vacances d'automne

Pour qui : Pour les enfants de 2.5 ans à 12 ans.

Accueil d'enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques:

L'inclusion fait partie des valeurs défendues par l'Oasis Familiale. Pour assurer un accueil de qualité en mettant au centre la sécurité de l'enfant, les animateurs prendront le temps nécessaire pour analyser, réfléchir aux conditions qui rendent possible ou pas, l'accueil de chacun. Outre les richesses pour l'enfant lui-même et pour le groupe, il faut tenir compte de nos réalités (humaines et matérielles) afin que tous se sentent bien et en sécurité.

Horaires : de 7h30 à 18h30

Un temps d'accueil et de jeux libres (garderie) ➡ de 7h30 à 9h30
Un temps pour prendre une collation ➡ de 9h30 à 10h00
Un temps d'animation ➡ de 10h00 à 12h00 (Les enfants sont alors répartis en trois groupes en fonction de l'âge. Une activité adaptée leur sera proposée (histoire, recette culinaire, bricolage, sport...) en fonction de l'animateur responsable du groupe et du thème du stage.)
Le temps de repas de midi ➡ de 12h00 à 12h45
Un temps libre ➡ de 12h45 à 13h30 (Durant cette période les enfants peuvent ne rien faire, aller à la bibliothèque, jouer avec un jeu de société, s'aérer dans la cour, profiter de la plaine de jeux...).
Un temps d'animation ➡ de 13h30 à 16h00 (Les enfants sont alors répartis en trois groupes en fonction de l'âge. Une activité adaptée leur sera proposée (histoire, recette culinaire, bricolage, sport...) en fonction de l'animateur responsable du groupe et du thème du stage.)
Un temps pour prendre une collation ➡ de 16h00 à 16h30
Un temps d'accueil des parents et de jeux libres (garderie) ➡ de 16h30 à 18h30

Les différents temps s'organisent en fonction du bien-être des enfants et de leurs besoins ! Ils pourront être modifiés lors d'un projet spécifique ou une excursion.

Coût :

☐ Le coût d'une journée complète est de 12.00€

Un supplément de 5.00 euros peut être demandé lorsqu'il y a une excursion.

- Pour les familles nombreuses et à partir du troisième enfant, le prix est réduit de moitié.
- En fonction des difficultés rencontrées, le prix peut être adapté.
- Une collaboration avec le CPAS est possible pour aider les familles en difficulté qui seront invitées à prendre contact avec une assistante sociale du CPAS de leur commune.
- Conformément à la législation sur les impôts, les parents peuvent déduire fiscalement leurs frais de garde. C'est pourquoi, ils reçoivent une attestation fiscale.

L'inscription :

Lorsqu'il s'agit d'une première inscription, celle-ci se fait sur place en remplissant une fiche. Lors de celle-ci, vous avez le choix, vous pouvez inscrire votre

enfant toute la semaine ou vous pouvez inscrire votre enfant certains jours de la semaine. Ceux-ci doivent être énoncés clairement afin que nous puissions établir un calendrier des présences. Pour les parents qui font le choix d'inscrire à la journée, nous conseillons minimum deux journées de présence afin que l'enfant puisse s'intégrer plus facilement dans son groupe.

Lors de ce moment d'inscription, vous devrez également compléter une fiche santé. Celle-ci nous donne les indications importantes à connaître sur l'état de santé de votre enfant. Vous devrez aussi signer l'autorisation parentale qui nous permet d'agir dans le cas où une décision urgente et/ou vitale est à prendre.

Si l'enfant a déjà participé à un stage à l'Oasis Familiale, vous pouvez inscrire votre enfant par téléphone en n'oubliant pas de nous signaler les éventuels changements (numéro de téléphone, adresse, état de santé...).

Les parents veillent à prévenir les animateurs par téléphone et uniquement par téléphone lorsque l'enfant est malade ou s'il ne vient pas à l'Oasis.

Dans le cas où votre enfant est malade, vous devrez fournir un certificat médical attestant la maladie. Si nous n'avons pas ce document, les jours seront considérés comme étant des absences et donc facturés également.

Modalités de paiement:

- Soit en liquide le jour de l'inscription
- Soit au compte (BE60 7775-9580-2570) dans les trois jours qui suivent l'inscription.

Votre enfant sera inscrit lorsque vous recevrez de notre part un mail de confirmation. Ce courrier reprendra les dates ainsi que le montant perçu.

Modalités pratiques de l'accueil :

Les parents veillent à prévoir :

- ☐ Des mouchoirs.
- ☐ Des vêtements de rechange pour les petits ainsi que des langes et lingettes pour les enfants qui ne sont pas encore propres.
- ☐ Le pique-nique.
- ☐ Une collation pour 10 heures et pour le goûter.
- ☐ De la crème solaire
- ☐ Une casquette

Ce qui est conseillé :

- De ne pas habiller les enfants avec de beaux vêtements. (Le but du stage est de s'amuser, de prendre du plaisir. Les occasions de tâcher les vêtements sont multiples)

Ce qui est interdit :

- Les GSM sont interdits en stage. L'Oasis Familiale décline toutes responsabilités en cas de vol, de perte ou de dégâts occasionnés sur des objets personnels amenés par l'enfant.
- Les bijoux

Ce qui est proposé à l'Oasis :

- De l'eau

L'organisation des repas :

Les collations de 9 h30 et de 16h sont fournies par les parents.

Le repas de midi est fourni par les parents, il s'agit d'un repas tartines. Nous disposons de frigo afin de maintenir au frais les aliments des enfants.

4. Rôle et responsabilités des encadrants:

Les encadrants sont responsables de la sécurité des enfants et sont attentifs au bien-être de ceux-ci ainsi qu'au rythme individuel de chacun.

Ils veillent à ce que ces derniers se sentent épanouis et bien intégrés dans leur groupe respectif.

Ils sont à l'écoute des enfants et respectueux.

Ils proposent des animations diversifiées permettant à tout un chacun de prendre du plaisir et de s'amuser.

Ils communiquent avec les parents dans le but de recueillir des informations pour apprendre à connaître l'enfant mais aussi pour informer les parents du vécu, du ressenti de l'enfant après la journée de stage.

5. Règles de vie au sein du centre de vacances :

Les règles de vie établies avec les enfants visent principalement l'intégration, la coopération, l'entraide, l'esprit d'équipe, le respect. Elles sont en adéquation avec les valeurs défendues dans notre projet pédagogique.

Ces règles vivent avec le groupe et sont actualisées en cours de stage si nécessaire.

Les sanctions prévues en cas de non-respect des règles sont réfléchies avec les enfants. Notre objectif est d'abord de les faire réfléchir sur les actes et ensemble, de trouver une réparation.

Si la situation n'évolue pas dans le bon sens, alors nous informons les parents afin qu'ils puissent être partenaire du changement.

6. Réglementation européenne sur la protection des données (RGPD) :

L'asbl l'Oasis Familiale accorde une grande importance à la protection de votre vie privée. Les données personnelles sont absolument indispensables pour accueillir votre enfant dans les meilleures conditions, pouvoir vous contacter, envoyer les factures et attestations fiscales, ... Nous nous engageons à mettre tout en œuvre afin qu'elles soient utilisées aux seules fins de nos activités.

7. Photos et site internet :

Au cours du stage, vos enfants pourront être filmés et/ou photographiés. Dans le cas où ceci poserait un éventuel problème, nous vous demandons de nous le signaler par écrit au dos de la fiche d'inscription.

8. Assurances :

L'Oasis Familiale a souscrit une assurance (responsabilité civile et dommages corporels) pour les enfants, dans le cadre de ses activités.

AXA police n° 5758114327.

9. Réduction fiscale des frais de garde:

Conformément au Code des impôts sur les revenus, les parents peuvent déduire fiscalement leurs frais de garde pour leurs enfants de moins de 12 ans. Pour ce faire, le centre de vacances remettra aux parents l'attestation fiscale suivant le modèle transmis par l'ONE.

10. Règles de sécurité lors de sorties extérieures :

Toute sortie extérieure sera signalée aux parents par un courrier.
Un nombre suffisant d'adultes accompagnateurs sera prévu.
Vérification des présences et distribution d'un collier nominatif reprenant le numéro de GSM de l'animateur responsable de cette sortie.
Répartition des enfants en sous-groupe (un animateur ou deux animateurs de référence par groupe).

Enumération de consignes claires auprès des enfants (on marche calmement, on reste dans le rang, on attend un animateur pour traverser une route...).

Une trousse de secours sera emportée lors de chaque sortie.

11. Synthèse du projet pédagogique :

Notre centre de vacances est ouvert aux enfants de 2.5 à 12 ans. L'accès aux stages de l'Oasis Familiale ne peut, en aucun cas, être limité par des critères discriminatoires, tels que l'origine culturelle, la langue maternelle, le sexe...

Nous véhiculons des valeurs d'entraide, de tolérance, de partage, de respect et des valeurs citoyennes.

Notre objectif principal est de faire en sorte que le stage soit un véritable moment de plaisir pour l'enfant, lieu où il pourra s'amuser, se détendre, jouer, tisser des liens avec d'autres enfants.

Au cours du stage, tout sera mis en place afin que chacun se sente reconnu dans son individualité et que les rythmes de chacun soient respectés.

Des réunions de préparation et d'évaluation sont mises en place afin de construire un programme adapté et de réajuster si nécessaire les activités.

Notre projet pédagogique vous sera envoyé par mail lors de l'inscription de votre enfant et est disponible sur le site de l'Oasis Familiale :

[http:// oasis-familiale.com](http://oasis-familiale.com)

Pour accord,

Fait en double exemplaire le

.....

...

Nom et Signature du / des parents

Nom et Signature du professionnel de l'Oasis Familiale